



L'assurance vie entière avec participation : Équimax^{MD}

Sommaire du régime

L'assurance vie entière avec participation Équimax* fournit une protection d'assurance vie permanente et la possibilité d'épargner. Il existe deux types de régime pour atteindre vos objectifs à court ou à long terme.

- le Bâtitteur de patrimoine Équimax offre une valeur à long terme plus élevée. Idéal pour la planification successorale et couvrir l'impôt sur les biens transmis par décès et les frais s'y rattachant
- l'Accumulateur de capital Équimax offre des valeurs plus élevées pendant les 20 premières années – idéal pour accumuler du capital auquel vous pouvez accéder, soit pour vos besoins d'entreprise ou pour un revenu complémentaire à votre revenu de retraite

Marché cible

- les adultes misant sur la planification successorale et un moyen efficace d'assurer un transfert de leurs biens avec efficacité fiscale à leurs héritiers
- ceux qui souhaitent offrir une couverture d'assurance permanente pour adultes à un enfant ou un petit-enfant à des taux pour enfants, en plus d'avoir accès à une valeur de rachat qu'ils peuvent utiliser pour aider à couvrir les frais d'éducation ou autres dépenses
- les adultes aspirant à augmenter leur revenu de retraite à venir
- les adultes souhaitant faire le don de leur assurance vie à un organisme de bienfaisance
- les propriétaires d'entreprise visant à protéger leur entreprise tout en illustrant une valeur de rachat plus élevée au début du contrat dans leurs bilans consolidés

Options de paiement de la prime

- paiements à vie (offerte avec les régimes Bâtitteur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax)
- 20 paiements (offerte avec les régimes Bâtitteur de patrimoine Équimax et Accumulateur de capital Équimax)
- 10 paiements (offerte uniquement avec le régime Bâtitteur de patrimoine Équimax)

Mode d'affectation des participations*

1. au comptant
2. réduction de la prime
3. dépôt portant intérêt
4. bonifications d'assurance libérée (BAL)
5. protection accrue (garantie à vie)

* Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.

L'assurance vie entière avec participation : Équimax

Dépôts supplémentaires

L'option de dépôt Excélérateur (ODE), offerte avec le mode d'affectation des participations bonifications d'assurance libérée et protection accrue, peut servir à augmenter plus rapidement la part de bonifications d'assurance libérée de la couverture permanente. Offerte avec tous les types de régime avec l'option de prime paiements à vie ou 20 paiements, à tout âge à l'établissement du contrat et avec une surprime de 300 % ou moins. Pourrait être offerte avec les régimes d'assurance vie sur une tête pour adultes 10 paiements assorti d'un avenant d'assurance temporaire admissible. Des frais relatifs aux primes de 8 % sont imputables à tous les dépôts au titre de l'ODE afin de couvrir toute indemnisation, l'impôt sur les primes et les dépenses administratives. L'Assurance vie Équitable n'acceptera pas un paiement au titre de l'ODE qui entraînera la perte du statut d'exonération d'impôt du contrat.

Offre

- assurance vie sur une tête
- assurance vie conjointe premier décès (deux têtes)
- assurance vie conjointe dernier décès (deux têtes)

Âge à l'établissement du contrat

- paiements à vie ou 10 paiements : enfants : de 0 à 17 ans
- adultes (assurance vie conjointe) : de 18 à 85 ans
- assurance vie sur une tête : de 0 à 85 ans
- 20 paiements : enfants : de 0 à 17 ans
- adultes (assurance vie conjointe) : de 18 à 80 ans
- assurance vie sur une tête : de 0 à 80 ans

Expiration

couverture à vie

Somme assurée minimale

- assurance vie sur une tête : 10 000 \$ (couverture de base Équimax)
- assurance vie conjointe : 25 000 \$ (couverture Équimax totale, assurance de base plus protection accrue)

Somme assurée maximale

20 000 000 \$ (couverture totale, y compris les avenants d'assurance temporaire)

Prime minimale

prime annuelle : 150 \$; prime mensuelle : 15 \$

Frais d'administration ou de contrat :

prime annuelle : 50 \$; prime mensuelle : 4,50 \$

Avenants facultatifs

- garantie supplémentaire en cas de décès accidentel
- avenant de protection pour enfants
- disposition d'exonération de primes en cas d'invalidité
- assurance maladies graves ÉquiVivre
- avenant d'exonération de primes en cas de décès ou d'invalidité du proposant (régimes pour enfants seulement)
- avenant de l'option d'assurabilité garantie flexible (régimes pour enfants seulement)
- assurance vie temporaire (sur la tête de la personne assurée en vertu d'un régime d'assurance vie sur une tête seulement)

Caractéristiques incluses

- prestation de consultation pour personnes en deuil
- prestation du vivant (non contractuelle)
- versement de la prestation d'invalidité
- option de souscrire des contrats individuels (offerte seulement avec les régimes d'assurance vie conjointe premier décès)
- assurance libérée réduite
- prestation de survie (offerte seulement avec les régimes d'assurance vie conjointe premier décès)

La proposition en ligne Proposition*directe*^{MD}

- l'outil à utiliser lors de rencontres en personne ou à distance
- le système Proposition*directe* vous guide seulement vers les sections requises de la proposition d'assurance
- la Proposition*directe* comprend une fonctionnalité qui permet à vos clients de signer la proposition en utilisant leur propre appareil électronique
- cet outil est accessible en ouvrant une session sur le site RéseauÉquitable et en cliquant sur l'icône Proposition*directe* sur la barre de navigation

* Les participations ne sont pas garanties et sont versées à la discrétion exclusive du conseil d'administration. Les participations peuvent être assujetties à l'impôt. Les participations varieront en fonction des revenus de placement réels du compte des contrats avec participation, également des résultats techniques de mortalité, des frais, de déchéance, des réclamations, des impôts et d'autres résultats techniques du bloc de contrats avec participation.